

# Guide des déchetteries du Val de Somme

Vos espaces de valorisation



*Service gratuit pour les habitants du Val de Somme*



## Obtenir ma carte

La carte est remise directement en déchetterie.

Pour l'obtenir il faut :

- Compléter le formulaire disponible en ligne ou sur place
- Se munir d'une photocopie d'un justificatif de domicile de - de 3 mois.

La carte permet d'accéder **gratuitement** aux deux déchetteries du Val de Somme, elle est valable dans la limite de 3m<sup>3</sup>/ carte /semaine.

Un seul carte par foyer.

*A noter* : pour les particuliers utilisant un fourgon, l'accès est autorisé uniquement à Villers-Bretonneux avec la carte «Fourgon - Particulier».

Pour un dépôt exceptionnellement supérieur à 3m<sup>3</sup>, une demande est à faire auprès de la Communauté de Communes. Le formulaire est disponible sur le site internet ou à l'accueil de la Communauté de Communes.

## Pour gagner du temps lors du passage en déchetterie

- Triez vos déchets par matière avant votre visite.
- Videz et pliez vos cartons
- Coupez vos branches si elles font plus d'1m et séparez les branches des tontes
- Étiquetez les produits dangereux quand ils ne sont pas dans leur emballage d'origine.
- Préparez votre carte d'accès.

## Pour respecter les consignes et effectuer vos dépôts en toute sécurité

- Respectez le sens de circulation et roulez au pas.
- Ne pas laissez les enfants et/ou animaux de compagnie sortir du véhicule.
- Garez vous sur les places dédiées afin de faciliter le passage des autres usagers et moteur éteint.
- N'hésitez pas à demander conseil aux agents si vous avez un doute.
- Respectez les agents et les utilisateurs de la déchetterie.

L'accès aux déchetteries est soumis à l'acceptation des règlements disponibles sur [www.valdesomme.com](http://www.valdesomme.com) ou sur place.

## Déchets acceptés



Pneu

Uniquement à Corble



Amiante et fibro-ciment



Capsule de café en aluminium



Cartouches et carafes filtrantes BRITA

Uniquement à Villers-Bretonneux

\*Apport limité à 25kg/semaine ou 25L/semaine

*A noter :* pour les dépôts d'amiante, une demande est à effectuer auprès de la Communauté de Communes en amont de votre visite, la brochure est disponible sur le site internet ou sur place.

## Le saviez-vous ?

Tous les objets déposés aux encombrants sont destinés à être enfouis.

### **Pour éviter cela, pensez au réemploi !**

- L'espace recyclerie de chaque déchetterie vous permet de déposer tous vos objets pouvant encore servir. L'association «Les Astelles» les collecte pour les réparer si besoin et les mettre en vente dans leurs boutiques.
- Économisez des déplacements en valorisant vos déchets verts chez vous (compostage, mulching...)



## Horaires des déchetteries

Jusqu'à 19h  
le vendredi  
en été

	<b>HIVER</b> Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars		<b>ÉTÉ</b> Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	
	<b>Corbie</b>	<b>Villers-Bretonneux</b>	<b>Corbie</b>	<b>Villers-Bretonneux</b>
Lundi	10h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h
Mardi	Fermée	10h-12h 14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h
Mercredi	10h-12h 14h-18h	10h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Jeudi	Fermée	10h-12h 14h-18h	Fermée	9h-12h 14h-18h
Vendredi	10h-12h 14h-18h	10h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h
Samedi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Dimanche	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h

Fermées les jours fériés



CYCLEVIA



ecosystem



### Déchetteries du Val de Somme

Corbie : Rue Léon Curé

Villers-Bretonneux : Chaussée Val de Somme

Service environnement

03 22 96 35 93 / [environnement@valdesomme.com](mailto:environnement@valdesomme.com)

